



À : **TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS**
De : **Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang***
Objet : **PHASE VERTE (réserves normales)**

Avis sur l'état des réserves nationales

| | |
|--|--|
| Date et heure d'émission | 2023-04-28 0600 (HE) |
| Phase | PHASE VERTE (réserves normales) |
| Produit(s) | Concentrés de globules rouges (CGR) |
| Description | <p>Le niveau des réserves de CGR de tous les groupes sanguins est en phase verte.</p> <p>Toutefois, comme la Société canadienne du sang connaît une baisse du niveau des réserves et des collectes de sang, nous nous apprêtons à lancer un appel immédiat aux donateurs pour encourager la population à aller donner du sang.</p> <p>Les réserves de CGR O- et B- sont les plus touchées.</p> <p>Le CNUGRS s'est réuni et surveille étroitement la situation. Le présent avis a uniquement pour but de vous avertir de la situation.</p> |
| Répercussions pour les hôpitaux | <p><u>Mesure requise</u></p> <p>Puisque les conséquences de l'appel immédiat aux donateurs se feront ressentir, au plus tôt, la semaine prochaine, nous recommandons aux hôpitaux d'appliquer les bonnes pratiques en matière d'utilisation des composants sanguins labiles. Plus d'informations sur les collectes de sang organisées à travers le pays sont disponibles au www.sang.ca.</p> <p>Si la demande en composants sanguins labiles venait à changer – comme une augmentation des patients nécessitant de nombreuses transfusions, ou si le niveau de vos réserves devenait problématique, veuillez contacter votre agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang. Nous recommandons aux hôpitaux et aux provinces d'en profiter pour prendre connaissance des plans provinciaux de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles et des mesures à prendre s'ils devaient avertir le CNUGRS d'une situation problématique.</p> <p>CGR O- Nous demandons aux hôpitaux de continuer d'appliquer les bonnes pratiques en matière d'utilisation des CGR O- en tout temps, comme cela est préconisé dans la déclaration du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins concernant la gestion et l'utilisation des réserves de culots globulaires du groupe O RhD négatif.</p> <p>CGR B- Nous demandons aux hôpitaux d'évaluer le niveau de leurs réserves de CGR B- et d'avertir les équipes médicales qui pourraient être concernées afin qu'elles puissent prévoir leurs besoins transfusionnels en conséquence – par exemple, pour les patients atteints d'anémie falciforme qui présentent des besoins importants en échanges transfusionnels.</p> |

CGR, tous groupes confondus

Le CNUGRS vous invite à appliquer les [recommandations de Choisir avec soin concernant la transfusion de concentrés de globules rouges](#) :

Recommandations pour une utilisation appropriée des CGR de rhésus négatif, TOUS GROUPES CONFONDUS

Indications obligatoires : toujours utiliser du CGR de rhésus négatif

- Personnes en âge de procréer (45 ans ou moins) de rhésus négatif
- Personnes possédant un anti-D allogénique

Indications hautement recommandées : si possible, utiliser du CGR de rhésus négatif

- Personnes de rhésus négatif (tous âges confondus) devant, ou susceptibles de, recevoir des transfusions régulières de CGR (p. ex. personnes souffrant d'hémoglobinopathies)

Indications acceptables : l'utilisation de CGR de rhésus négatif est acceptable, mais préférer du CGR de rhésus positif si les réserves de CGR de rhésus négatif sont très limitées

- Personnes de rhésus négatif n'étant pas en âge de procréer et ne nécessitant pas la transfusion d'un large volume de sang

Indications probablement inacceptables si les réserves de CGR de rhésus négatif sont limitées.

- Personnes de rhésus négatif ne possédant pas d'anti-D allogénique et n'étant pas en âge de procréer nécessitant la transfusion d'un large volume de sang (plus de 4-6 unités)

Complément d'information

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :

1. l'agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang;
2. votre représentant au Comité provincial/territorial d'urgence pour la gestion du sang;
3. votre représentant au comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang.

*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et du Comité de liaison provincial-territorial ainsi que de membres clés du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Pour en savoir plus sur le Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles, consultez le site suivant : [Pénurie de sang | Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins \(CCN\) \(nacblood.ca/fr\)](#). Si vous souhaitez obtenir le présent avis dans un format accessible, communiquez avec l'agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang de votre région.